



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 27 octobre 2020 — N° 136

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Les Gardiens du patrimoine archéologique des Hautes-Laurentides.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'athlète paralympique Brent Lakatos, gagnant du Marathon de Londres.

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de féliciter quatre écoles de la circonscription de Saint-Jérôme pour leur classement au palmarès des meilleures écoles du Québec.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner la contribution de MM. Gianni Santana et Edgar Maldo à l'amélioration de la qualité de l'environnement dans leur communauté.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le travail du personnel des résidences pour aînés de la circonscription de Chutes-de-la-Chaudière.

27 octobre 2020

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage au sculpteur Donald « Don » Darby.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sophie Dupuis, réalisatrice du film Souterrain.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la mobilisation du milieu culturel de la circonscription de Sherbrooke en temps de pandémie.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Alternative en santé mentale L'Autre versant inc.

M. Derraji (Nelligan) fait une déclaration afin de féliciter le collège Charlemagne pour son classement au palmarès des meilleures écoles du Québec.

À 13 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

27 octobre 2020

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 59 Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **540** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 59.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel d'activités 2019-2020 de l'Autorité des marchés publics.
(Dépôt n° 2013-20201027)

27 octobre 2020

Puis, au nom de M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, il dépose :

Le bilan quinquennal 2013-2018 de l'aménagement durable des forêts.
(Dépôt n° 2014-20201027)

Enfin, il dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 27 mai 2020 par M. Girard (Lac-Saint-Jean) concernant la modification de l'intersection de la route 169 et de la rue Martin à Hébertville;
(Dépôt n° 2015-20201027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 juin 2020 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant l'octroi d'une prime pour les agents et agentes de sécurité touchés par la pandémie;
(Dépôt n° 2016-20201027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 juin 2020 par M. Ouellette (Chomedey) concernant la gestion écoresponsable des produits électroniques;
(Dépôt n° 2017-20201027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 juin 2020 par Mme Nichols (Vaudreuil) concernant la tenue d'un référendum sur l'abolition du Service de police municipale de la Ville de Mont-Tremblant;
(Dépôt n° 2018-20201027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2020 par M. Nadeau-Dubois (Gouin) concernant le bilan sur les milieux de vie des personnes âgées et tenue d'états généraux sur leurs conditions de vie;
(Dépôt n° 2019-20201027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 septembre 2020 par Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) concernant la mise en place de mesures pour améliorer les conditions de vie des aînés;
(Dépôt n° 2020-20201027)

27 octobre 2020

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 septembre 2020 par Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) concernant l’obtention d’un remboursement pour les voyages annulés en raison de la COVID-19;

(Dépôt n° 2021-20201027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 septembre 2020 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant la tenue d’une consultation publique nationale sur l’avenir du Québec;

(Dépôt n° 2022-20201027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 septembre 2020 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant l’inclusion des Îles-de-la-Madeleine dans la bulle atlantique;

(Dépôt n° 2023-20201027)

La réponse à la question écrite n° 168 concernant la date de lancement d’un prochain appel de projets pour le Programme d’aide financière du Fonds de la sécurité routière, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 23 septembre 2020 par Mme Ghazal (Mercier);

(Dépôt n° 2024-20201027)

La réponse à la question écrite n° 169 concernant l’accessibilité de la phénylalanine aux patients atteints de la tyrosinémie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 septembre 2020 par M. Gaudreault (Jonquière).

(Dépôt n° 2025-20201027)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 14 octobre 2020, adressée à M. Siegfried Peters, secrétaire général de l’Assemblée nationale, par M. Pascal Bérubé, chef du troisième groupe d’opposition, l’informant de sa nomination à ce titre, à compter du 14 octobre 2020;

(Dépôt n° 2026-20201027)

27 octobre 2020

Une lettre, en date du 14 octobre 2020, adressée à M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale, par M. Pascal Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, l'informant de la nomination de M. Martin Ouellet, député de René-Lévesque, à la fonction de leader parlementaire du troisième groupe d'opposition, à compter du 14 octobre 2020;

(Dépôt n° 2027-20201027)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Fournier (Marie-Victorin) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 28 octobre 2020, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2028-20201027)

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 22 et 30 septembre ainsi que les 6, 21 et 22 octobre 2020, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers qui reçoivent des services des établissements privés. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 2029-20201027)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 20, 21, 22 et 27 octobre 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 65, Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective.

(Dépôt n° 2030-20201027)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

27 octobre 2020

À la demande de M. le président, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la nomination d'un observateur scientifique indépendant; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le travail des 9700 pharmaciens du Québec, qu'ils évoluent à ce titre dans une pharmacie communautaire, dans un établissement de santé ou au sein d'un groupe de médecine de famille;

QU'elle reconnaisse l'apport de ces professionnels qui ont été et qui sont toujours en première ligne pour répondre aux besoins et inquiétudes des citoyens et ce, encore plus en ces temps de pandémie;

QU'elle souligne leur professionnalisme et leur collaboration avec le gouvernement afin de répondre aux besoins de santé de la population;

QU'elle souligne leur apport lors des prochains mois à la campagne québécoise de vaccination contre l'influenza qui débute ce dimanche;

27 octobre 2020

QU'elle réitère que les groupes populationnels les plus à risque et dont le programme québécois d'immunisation couvre les frais de vaccination sont notamment les personnes âgées, les travailleurs de la santé et les personnes atteintes de maladies chroniques;

QU'enfin, l'Assemblée nationale remercie ces professionnels de la santé et qu'elle rappelle à toute la population québécoise l'importance de respecter les consignes sanitaires émises par la Santé publique afin que nos pharmaciens puissent continuer d'aider nos populations les plus vulnérables.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **541** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la parité hommes-femmes au Conseil des ministres; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

27 octobre 2020

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne vivement les actes haineux de vandalisme dont ont été victimes plusieurs lieux de culte musulmans depuis le début du mois d'octobre, notamment le 5 octobre au centre-ville de Montréal, le 17 octobre à Pierrefonds, le 19 octobre à Brossard et le 24 octobre à Montréal dans le quartier Parc-Extension;

QU'elle réitère que la liberté de conscience et de religion font partie intégrante des valeurs fondamentales des Québécois et des Québécoises, et qu'elles sont reconnues et protégées par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec;

QUE l'Assemblée nationale affirme que tous les Québécois et toutes les Québécoises, qu'ils et elles pratiquent ou non une religion et peu importe la religion qu'ils et elles pratiquent le cas échéant, ont droit de vivre en sécurité, sans craindre l'intimidation ou la violence.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 542 en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

27 octobre 2020

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 70, Loi visant à protéger les personnes contre les thérapies de conversion dispensées pour changer leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le mercredi 4 novembre 2020 après les affaires courantes, vers 11 h 15, jusqu'à 13 h 05 et de 15 heures à 17 h 25 ainsi que le jeudi 5 novembre 2020 après les affaires courantes jusqu'à 13 h 05 et de 15 heures à 17 h 25;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Conseil québécois LGBT
Alliance Arc-en-ciel de Québec
Fondation Émergence
AlterHéros
Coalition des familles LGBT
Ordre des psychologues du Québec
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Ordre des sexologues du Québec
Barreau du Québec
Me Florence Ashley, avocate spécialisée sur le sujet

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

27 octobre 2020

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE les témoins auditionnés puissent l'être par visioconférence;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **543** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions;

27 octobre 2020

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le mercredi 28 octobre 2020, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Fournier (Marie-Victorin).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de mettre rapidement en œuvre un plan interministériel de lutte contre les polarisations sociales et la radicalisation pouvant mener à la violence, coordonné par le ministère du Conseil exécutif.

27 octobre 2020

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 09, M. le président suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 17.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives.

Après débat, le rapport est mis aux voix; à 17 h 12, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

Les travaux reprennent à 17 h 15.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

27 octobre 2020

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° 544 en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

Adoption

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 17 h 26, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 17 h 32.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant que le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail, soit adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 18 heures.

27 octobre 2020

Débats de fin de séance

À 18 h 06, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Derraji (Nelligan) à Mme Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional, portant sur le sujet suivant : « Les faillites qui découleront des impacts économiques de la pandémie de la COVID-19 »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, portant sur le sujet suivant : « Le lock-out dans un entrepôt de Jean Coutu ». M. Bonnardel, ministre des Transports, remplace le ministre pour ce débat;
- le troisième, sur une question adressée par M. Arcand (Mont-Royal–Outremont) à M. Bonnardel, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « Les multiples déboires dans la gestion caquiste de la Société des traversiers du Québec ».

À 18 h 41, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

27 octobre 2020

Projets de loi du gouvernement

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant que le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; à 20 h 08, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

Les travaux reprennent à 20 h 11.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 545 en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 51 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 28 octobre, à 9 h 40.

27 octobre 2020

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **546** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

À 20 h 13, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 octobre 2020, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

27 octobre 2020

ANNEXE
Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

(Vote n° 540)

POUR - 120

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Champlain)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bélangier (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	

27 octobre 2020

Sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 541)

(Identique au vote n° 540)

Sur la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, M. Arcand (Mont-Royal-Outremont), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 542)

(Identique au vote n° 540)

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement :

(Vote n° 543)

(Identique au vote n° 540)

27 octobre 2020

Sur le rapport de la Commission des relations avec les citoyens :

(Vote n° 544)

POUR - 121

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Gronin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Cicccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	

27 octobre 2020

Sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

(Vote n° 545)

(Identique au vote n° 544)

27 octobre 2020

Sur la motion de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 546)

POUR - 119

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Gronin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Cicccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)	
	(Rimouski)		